



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



Lucas, BRIVADIS

LABORATOIRE DES SIGNAUX ET SYSTÈMES (L2S, UMR 8506)

Section 03 du Comité national de la recherche scientifique - Collège B1

J'ai soutenu ma thèse en Automatique en 2021, au sein du LAGEPP (UMR 5007). Après une année de post-doctorat effectuée au Laboratoire des Signaux et Systèmes (L2S, UMR 8506), j'ai été recruté au CNRS en 2022 en tant que chargé de recherche, et affecté au L2S. Mes principales activités de recherche concernent l'automatique non-linéaire (stabilisation, bouclage de sortie, synthèse d'observateurs), ainsi que le contrôle et l'observation des équations aux dérivées partielles. Les problèmes théoriques que j'étudie trouvent des applications en neurosciences et en génie des procédés. Depuis mon arrivée au L2S, je travaille également sur le contrôle et la stabilité des systèmes à retards. Mon CV (accessible sur le site des élections) ainsi que mon site professionnel contiennent plus de détails sur mon activité scientifique.

Depuis mon recrutement, je me suis investi dans différents aspects de notre métier (organisation de workshops, encadrement doctoral, enseignement, ...). Je souhaite aujourd'hui apporter ma contribution au travail collectif et essentiel mené par le comité national. Je désire m'engager pour une évaluation transparente basée avant tout sur l'excellence scientifique, ce qui est à la fois équitable et va dans le sens d'un renforcement du CNRS.

Les candidates et candidats SNCS-FSU de la section 03 s'engagent POUR :

La liberté scientifique dont jouissent les chercheuses et chercheurs du CNRS est un atout fort et nécessaire pour répondre aux objectifs du CNRS et de la recherche française au niveau international. Cette liberté et le rôle pionnier du CNRS dans des combats majeurs sur la parité, la prise en compte du handicap, le souci d'une recherche éco-responsable, éthique, ouverte, sont autant de points centraux dans mon attachement au CNRS. Ces caractéristiques fortes et en particulier la liberté académique sont régulièrement remises en cause sous couvert de restructurations : fonctionnement sur projets à court terme, apparition de critères purement quantitatifs, concentration des moyens conduisant à une recherche à deux vitesses. Le rôle du Comité National est de garantir l'indépendance des chercheuses et chercheurs et de leur liberté scientifique dans tout l'éventail des disciplines. Son rôle d'évaluation par des pairs majoritairement élus et basé avant tout sur la qualité scientifique est essentiel dans le fonctionnement de la recherche publique française. Il doit être préservé et renforcé. Mon engagement au SNCS et ma candidature au CoNRS ambitionnent la défense d'un système de recherche unique, libre, fort et indépendant, par la participation active à l'évaluation de la recherche.

Je m'engage, avec mes collègues du CNRS candidats pour le SNCS des collèges A1 (Marc Jungers, Brahim Tamadatze, Steeve Zozor) et B1 (Justine Saint-Aubert, Étienne Thoret), pour lesquels je vous invite à voter également, à diffuser régulièrement l'information sur les activités de la section, à accompagner les collègues en difficulté professionnelle, à assurer une représentativité juste des chercheuses et chercheurs et des domaines de recherche, et à être à l'écoute, avec bienveillance, des différents points de vue. Nous n'agissons pas en tant que représentantes ou représentants d'un laboratoire ni d'une discipline. Nous nous engageons à ne pas postuler à une promotion durant notre mandat.

L'intersection thématique entre les sections 02 et 03 nous amène régulièrement à utiliser et à développer des outils communs aux deux sections. Avec nos collègues de la section 02, nous nous engageons à identifier, communiquer et valoriser les thématiques émergentes tant au sein des sections qu'entre les sections. La section est rattachée de façon secondaire à l'Institut "Ingénierie" et présente au sein de 5 CIDs, lien essentiel au positionnement des sciences informatiques à l'interface avec les procédés physiques, biologiques, environnementaux sociaux et/ou sociétaux. Nous nous attacherons à établir les liens nécessaires avec les autres sections et instituts pour mener au mieux nos missions d'évaluation et d'analyse de la conjoncture.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège B1 de la section 03

JUSTINE SAINT-AUBERT, IRISA

ÉTIENNE THORET, INT

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

